

10 nov 2016 -18:22

Appartient à Conseil des ministres du 10 novembre 2016

Contrat 2017 pour la fourniture de gaz et d'électricité des services publics fédéraux

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le recours à une centrale d'achat dans le cadre du contrat 2017 de fourniture de gaz et d'électricité et services apparentés pour les bâtiments et installations des services publics fédéraux et d'autres institutions fédérales.

Le Conseil des ministres a mandaté la Régie des bâtiments d'adhérer, pour l'ensemble de ses clients et pour les institutions publiques fédérales qui en font la demande, à la centrale d'achats de la Vlaams Energie Bedrijf (VEB) pour une durée initiale d'un an prolongeable.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>